

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02045

Numéro SIREN : 808 076 582

Nom ou dénomination : GreenWaves Technologies

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/008064

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2019/008064**  
n°de gestion : **2014B02045**  
n°SIREN : **808 076 582 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 26/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GreenWaves Technologies - Société par actions simplifiée  
Pépinière des Entreprises Bergès avenue Des Papeteries des Papeteries 38190 Villard-bonnot - FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



1454173

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement	335 463	91 505	243 959	161 240
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 095 606	678 121	417 485	307 548
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	454 631	198 773	255 858	398 630
	Autres immobilisations corporelles	49 438	23 697	25 741	10 979
	Immobilisations en cours	4 715 965		4 715 965	2 471 394
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	42 191		42 191	91 984	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 693 294</b>	<b>992 096</b>	<b>5 701 198</b>	<b>3 441 773</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	13 758		13 758	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	12 904		12 904	
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	173 110		173 110	3 500
	Autres créances	1 202 295		1 202 295	351 097
Capital souscrit appelé, non versé					
COMPTES DE REGULARISATION	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
	TRIBUNAL de COMMERCE DEPOSE au GREFFE le : 19 JUN 2019	7 187 748		7 187 748	1 283 229
	Charges constatées d'avance	40 917		40 917	19 735
<b>TOTAL (III)</b>	<b>8 630 731</b>		<b>8 630 731</b>	<b>1 657 560</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)	96		96	
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>15 324 120</b>	<b>992 096</b>	<b>14 332 025</b>	<b>5 099 333</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			42 191		91 984
(3) dont créances à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 774 551	1 139 349
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 757 304	1 480 404
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 625 706	
	Report à nouveau	(854 156)	(534 888)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(39 384)</b>	<b>(319 268)</b>
Subventions d'investissement	1 282 719	1 050 768	
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>11 546 740</b>	<b>2 816 365</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	96	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>96</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 474 825	1 683 144
	Emprunts et dettes financières divers	12 050	7 761
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	757 663	82 875
	Dettes fiscales et sociales	461 415	509 160
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 235		
Autres dettes	4 649		
Produits constatés d'avance (1)	3 333		
	<b>Total des dettes</b>	<b>2 785 170</b>	<b>2 282 941</b>
	Ecarts de conversion passif	20	28
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 332 025</b>	<b>5 099 333</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(39 384,46)	(319 268,21)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 622 968	816 739
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	7 221	1 660

## Compte de Résultat

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	3 740	0,90		
	Production vendue (Biens)	34 747	8,39		
	Production vendue (Services et Travaux)	375 462	90,70		
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>413 949</b>	<b>100,00</b>		
	Production stockée	12 904	3,12		
	Production immobilisée	2 244 571	542,23	1 392 956	
	Subventions d'exploitation	128 758	31,10	174 475	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 099	0,27		
	Autres produits	1 137	0,27	66	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 802 419</b>	<b>677,00</b>	<b>1 567 497</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	78 213	18,89		
	Variation de stock	(13 758)	-3,32		
	Autres achats et charges externes	1 686 358	407,38	884 121	
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 732	4,28	9 989	
	Salaires et traitements	1 256 612	303,57	827 373	
	Charges sociales du personnel	322 530	77,92	198 682	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	412 659	99,69	234 381	
Autres charges	9 212	2,23	6 301		
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>3 769 559</b>	<b>910,63</b>	<b>2 160 846</b>		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(967 140)</b>	<b>-233,64</b>	<b>(593 349)</b>	
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change			2 005	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>2 005</b>		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	96	0,02		
	Intérêts et charges assimilées (4)	70 415	17,01	28 762	
	Différences négatives de change			5 633	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>	<b>70 511</b>	<b>17,03</b>	<b>34 395</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(70 511)</b>	<b>-17,03</b>	<b>(32 390)</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(1 037 651)</b>	<b>-250,67</b>	<b>(625 739)</b>	
Total des produits exceptionnels		20 503	4,95		
Total des charges exceptionnelles		2 536	0,61	1 158	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>17 967</b>	<b>4,34</b>	<b>(1 158)</b>	
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(980 299)	-236,82	(307 629)	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 822 922</b>	<b>681,95</b>	<b>1 569 502</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 862 306</b>	<b>691,46</b>	<b>1 888 770</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(39 384)</b>	<b>-9,51</b>	<b>(319 268)</b>	

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Faits caractéristiques de l'exercice

Le capital de la société au 01/01/2018 est de 1 139 349€ pour 1 139 349 parts à une valeur nominal de 1€.  
Il a été augmenté à 1 181 718€ en juin 2018 soit 42 369€ d'augmentation.

En Aout 2018 il a été augmenté de 148 453€, suite à cette 2ème augmentation de capital, le capital de la société ressort à 1 330 171€.

Au 31 décembre 2018 le capital de la société est de 1 774 551€ pour 1 774 551 parts à 1€ suite à une augmentation de capital de 444 380€ en décembre 2018.

Aucun autre évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2018.

## Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2018.

## Règles et méthodes comptables

### *Règles générales*

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation a été retenu au regard des prévisions de trésorerie sur les 12 prochains mois et de la réalisation d'une opération de renforcement des fonds propres. Dans le cas, toutefois improbable, où les négociations n'aboutiraient pas, l'application de ce principe pourrait être remise en cause et il pourrait en résulter des conséquences sur l'évaluation des actifs et des passifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Concessions brevets et licences : de 2 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

## *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 4 ans
- Matériel R&D : 3 à 4 ans

## *Immobilisations financières*

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

## *Créances*

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

## *Avantages du personnel*

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

Compte tenu de la jeunesse de la société aucun engagement n'est constaté hors bilan.

## *Emprunts et dettes financières*

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## *Subventions d'exploitation*

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Au titre de 2018,

-la quote part concernant la subvention EUROCCPS rapportée au résultat est de 2201.51€

-la société a perçu 148 444.63€ la quote part concernant la subvention EUROPEAN COMMISSION pour le projet HEASIT rapportée au résultat est de 56441€

-la société a perçu 60033.75€ la quote part concernant la subvention OPRECOMP pour le projet HEASIT rapportée au résultat est de 48 455.75€

-la société a perçu 14000€ concernant la subvention ANRT

## *Traitement des frais d'augmentation de capital*

Les frais d'augmentation de capital ont été comptabilisés en immobilisation et sont amortis sur une durée de 3 ans

## *Instruments dilutifs en circulation*

Selon l'AG du 12/06/2018:

19 080 bons de souscription d'actions (BSAcs) au profit des membres indépendants nommés au conseil de Surveillance ont été émis dont 9 540 ont été attribués.

63 500 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de salariés de l'entreprise et à l'exclusion de mandataires sociaux ont été émis dont 34 100 ont été attribués.

23 029 bons de souscription d'actions ont été émis dont 4 118 ont été attribués.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## *Crédit d'Impôt Recherche (CIR)*

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

## *Frais de recherche et de développement*

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci après sont remplies :

Le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,

La faisabilité technique du produit est démontrée,

Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,

Les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs,

Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée. Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution de dividendes.

De part la nature de la société et compte tenu du caractère innovant de ses produits, une partie significative des charges de la société GREENWAVES TECHNOLOGIES répond aux critères définis par les normes comptables pour la mise à l'actif.

Les frais de recherche et développement seront amortis à partir de la qualification pour la production volume.

La quote part des coûts de développement comptabilisée à l'actif sur cet exercice s'élève à 2 244 571€

Les frais de recherche et de développement donnent droit à un crédit d'impôt recherche reconnu à l'issu de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2018 s'élève à 980 299€.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## *Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)*

La société bénéficie du CICE au titre de ses salariés éligibles. Le produit est présenté au crédit des charges de personnel pour un montant de 7 265 euros au titre de l'année 2018

Le crédit d'impôt est utilisé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise à travers le financement d'effort en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement .

## *Engagements hors bilan*

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Garanties liées aux emprunts:

- CIC:  
Garantie de la société: nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 K€  
Garantie par un tiers: BPI financement à hauteur de 50%
- BPA:  
Garantie de la société: nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 K€  
Garantie par un tiers: BPI financement à hauteur de 50%
- Emprunt BPI:
  1. Emprunt 150 K€: garantie du fond régional de garantie Rhône Alpes PPA à hauteur de 40% et garantie au titre du fond national de garantie Prêt participatif d'amorçage des PME et TPE à hauteur de 40%.
  2. Emprunt 500 K€: Garantie au titre du fond national de garantie Prêt participatif d'amorçage des PME et TPE à hauteur de 40% et garantie du fond européen d'investissement FEI à hauteur de 40%.

## *JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE*

A la date du 20 octobre 2014, la Société Grennewaves technologies a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI a été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 19
- chiffre d'affaires de l'exercice < 40M€ : 413 949€
- total bilan à la clôture < 27 M€ :14 332 025€
- société créée depuis moins de 8 ans : 2014
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100 %
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration / restructuration / extension d'activité / reprise

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

d'activité.

Ce statut a permis à la société de bénéficier d'une réduction de charges sociales de 192 927.89€.

ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
CIC nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€		500 000	
CIC garantie par un tiers BPI financement à hauteur de 50%		250 000	
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		520 000	
BPA garantie par un tiers BPI financement à hauteur de 50%		250 000	
BPA nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€		500 000	
		<b>2 020 000</b>	
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>			
<b>Autres engagements</b>			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>2 020 000</b>	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

## Détail - Avals, cautions et garanties

<b>Engagements financiers - Avals, cautions et garanties</b>	<b>Engagements financiers donnés</b>	<b>Engagements financiers reçus</b>
BPI pret 150K€ garantie fond regional 40%	60 000	
BPI pret 150K€ garantie fond national 40%	60 000	
BPI pret 500K€ garantie fond national 40%	200 000	
BPI pret 500K€ garantie fond européen invest FEI 40%	200 000	
<b>Totalisation</b>	<b>520 000</b>	

## ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	181 964		153 500			335 463
	Autres	806 383		289 223			1 095 606
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>988 346</b>		<b>442 723</b>			<b>1 431 069</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	447 157		9 836		2 363	454 631
	Instal., agencement, aménagement divers			1 719			1 719
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	22 329		25 390			47 719
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	2 471 394		2 244 571			4 715 965
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 940 880</b>		<b>2 281 516</b>		<b>2 363</b>	<b>5 220 034</b>	
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	91 984		9 400		59 193	42 191
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>91 984</b>		<b>9 400</b>		<b>59 193</b>	<b>42 191</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>4 021 210</b>		<b>2 733 639</b>		<b>61 556</b>	<b>6 693 294</b>

## ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	20 724	70 781		91 505
	Autres	498 835	179 286		678 121
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>519 559</b>	<b>250 067</b>		<b>769 626</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	48 528	150 246		198 773
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		254		254
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 350	12 092		23 443
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>59 878</b>	<b>162 592</b>		<b>222 470</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>579 436</b>	<b>412 659</b>		<b>992 096</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	42 191	42 191	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	173 110	173 110	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	993 299	993 299	
	Taxes sur la valeur ajoutée	208 256	208 256	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	740	740	
Charges constatées d'avances	40 917	40 917		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 458 513</b>	<b>1 458 513</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	7 221	7 221		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 467 604	305 402	979 702	182 500
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	757 663	757 663		
	Personnel et comptes rattachés	177 088	177 088		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 460	216 460		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 234	35 234		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	32 633	32 633		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 235	71 235		
	Groupe et associés (2)	12 050	12 050		
	Autres dettes	4 649	4 649		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 333	3 333			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 785 170</b>	<b>1 622 968</b>	<b>979 702</b>	<b>182 500</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		206 804			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12 050			

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	1 139 349,00	1,0000	1 139 349,00
	Emises pendant l'exercice	635 202,00	1,0000	635 202,00
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>1 774 551,00</b>	<b>1,0000</b>	<b>1 774 551,00</b>

--

ANNEXE - Élément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>251 946</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>8 624</b>
<i>Int courus ets de credit</i>	1 293	
<i>Assurances courues non echues</i>	109	
<i>Intérêts courus à payer</i>	7 221	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>26 571</b>
<i>Frs fact non parvenues</i>	26 571	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>145 517</b>
<i>Dettes prov conges payes</i>	103 246	
<i>Charges sociales sur c.p.</i>	26 817	
<i>Taxe d'apprentissage</i>	8 250	
<i>Formation continue</i>	7 205	
<b>Dettes fournisseurs d'immobilisation</b>		<b>71 235</b>
<i>Factures non parvenues - immob</i>	71 235	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		40 917	3 333
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>		<b>40 917</b>	<b>3 333</b>

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 7 265 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

**GREENWAVES TECHNOLOGIES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1.774.551 €**  
**Siège social : Pépinière des Entreprises Bergès**  
**Avenue des Papeteries,**  
**38190 VILLARD-BONNOT**  
**808 076 582 RCS GRENOBLE**

**BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

**AU 31 DECEMBRE 2018**

**Pour copie conforme**  
**Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned below the text 'Le Président'.

## **GreenWaves Technologies**

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## GreenWaves Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2018

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société GreenWaves Technologies,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GreenWaves Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons, que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Frais de recherche et de développement » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des coûts de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif desdits coûts, vérifié leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 7 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Pierre-Emmanuel Passelègue

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement	335 463	91 505	243 959	161 240
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 095 606	678 121	417 485	307 548
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	454 631	198 773	255 858	398 630
	Autres immobilisations corporelles	49 438	23 697	25 741	10 979
	Immobilisations en cours	4 715 965		4 715 965	2 471 394
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	42 191		42 191	91 984	
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>6 693 294</b>	<b>992 096</b>	<b>5 701 198</b>	<b>3 441 773</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	13 758		13 758	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	12 904		12 904	
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	173 110		173 110	3 500
	Autres créances	1 202 295		1 202 295	351 097
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	7 187 748		7 187 748	1 283 229	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	40 917		40 917	19 735
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>8 630 731</b>		<b>8 630 731</b>	<b>1 657 560</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecart de conversion actif ( VI )	96		96		
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>15 324 120</b>	<b>992 096</b>	<b>14 332 025</b>	<b>5 099 333</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

42 191

91 984

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 774 551	1 139 349
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 757 304	1 480 404
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 625 706	
	Report à nouveau	(854 156)	(534 888)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(39 384)</b>	<b>(319 268)</b>
Subventions d'investissement	1 282 719	1 050 768	
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>11 546 740</b>	<b>2 816 365</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	96	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>96</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 474 825	1 683 144
	Emprunts et dettes financières divers	12 050	7 761
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	757 663	82 875
	Dettes fiscales et sociales	461 415	509 160
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 235		
Autres dettes	4 649		
	Produits constatés d'avance (1)	3 333	
	<b>Total des dettes</b>	<b>2 785 170</b>	<b>2 282 941</b>
	Ecarts de conversion passif	20	28
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 332 025</b>	<b>5 099 333</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(39 384,46)	(319 268,21)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 622 968	816 739
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	7 221	1 660

# Compte de Résultat

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	3 740	0,90		
	Production vendue (Biens)	34 747	8,39		
	Production vendue (Services et Travaux)	375 462	90,70		
	Montant net du chiffre d'affaires	413 949	100,00		
	Production stockée	12 904	3,12		
	Production immobilisée	2 244 571	542,23	1 392 956	
	Subventions d'exploitation	128 758	31,10	174 475	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 099	0,27		
Autres produits	1 137	0,27	66		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 802 419</b>	<b>677,00</b>	<b>1 567 497</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	78 213	18,89		
	Variation de stock	(13 758)	-3,32		
	Autres achats et charges externes	1 686 358	407,38	884 121	
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 732	4,28	9 989	
	Salaires et traitements	1 256 612	303,57	827 373	
	Charges sociales du personnel	322 530	77,92	198 682	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	412 659	99,69	234 381	
Autres charges	9 212	2,23	6 301		
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>3 769 559</b>	<b>910,63</b>	<b>2 160 846</b>	
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(967 140)</b>	<b>-233,64</b>	<b>(593 349)</b>	
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change			2 005	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	<b>Total des produits financiers</b>			<b>2 005</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	96	0,02		
	Intérêts et charges assimilées (4)	70 415	17,01	28 762	
	Différences négatives de change			5 633	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	<b>Total des charges financières</b>	<b>70 511</b>	<b>17,03</b>	<b>34 395</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(70 511)</b>	<b>-17,03</b>	<b>(32 390)</b>	
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(1 037 651)</b>	<b>-250,67</b>	<b>(625 739)</b>	
	Total des produits exceptionnels	20 503	4,95		
	Total des charges exceptionnelles	2 536	0,61	1 158	
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>17 967</b>	<b>4,34</b>	<b>(1 158)</b>	
	<b>PARTICIPATION DES SALAIRES</b>				
	<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(980 299)</b>	<b>-236,82</b>	<b>(307 629)</b>	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 822 922</b>	<b>681,95</b>	<b>1 569 502</b>	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 862 306</b>	<b>691,46</b>	<b>1 888 770</b>	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(39 384)</b>	<b>-9,51</b>	<b>(319 268)</b>	

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Faits caractéristiques de l'exercice

Le capital de la société au 01/01/2018 est de 1 139 349€ pour 1 139 349 parts à une valeur nominal de 1€.

Il a été augmenté à 1 181 718€ en juin 2018 soit 42 369€ d'augmentation.

En Aout 2018 il a été augmenté de 148 453€, suite à cette 2ème augmentation de capital, le capital de la société ressort à 1 330 171€.

Au 31 décembre 2018 le capital de la société est de 1 774 551€ pour 1 774 551 parts à 1€ suite à une augmentation de capital de 444 380€ en décembre 2018

Aucun autre évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2018.

## Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2018.

## Règles et méthodes comptables

### *Règles générales*

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation a été retenu au regard des prévisions de trésorerie sur les 12 prochains mois et de la réalisation d'une opération de renforcement des fonds propres. Dans le cas, toutefois improbable, où les négociations n'aboutiraient pas, l'application de ce principe pourrai être remis en cause et il pourrait en résulter des conséquences sur l'évaluation des actifs et des passifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Concessions brevets et licences : de 2 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

## *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 4 ans
- Matériel R&D : 3 à 4 ans

## *Immobilisations financières*

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

## *Créances*

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

## *Avantages du personnel*

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

Compte tenu de la jeunesse de la société aucun engagement n'est constaté hors bilan.

## *Emprunts et dettes financières*

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## *Subventions d'exploitation*

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues

Au titre de 2018.

-la quote part concernant la subvention EUROCCPS rapportée au résultat est de 2201.51€

-la société a perçu 148 444.63€ la quote part concernant la subvention EUROPEAN COMMISSION pour le projet HEASIT rapportée au résultat est de 56441€

-la société a perçu 60033.75€ la quote part concernant la subvention OPRECOMP pour le projet HEASIT rapportée au résultat est de 48 455.75€

-la société a perçu 14000€ concernant la subvention ANRT

## *Traitement des frais d'augmentation de capital*

Les frais d'augmentation de capital ont été comptabilisés en immobilisation et sont amortis sur une durée de 3 ans

## *Instruments dilutifs en circulation*

Selon l'AG du 12/06/2018

19 080 bons de souscription d'actions (BSAcs) au profit des membres indépendants nommés au conseil de Surveillance ont été émis dont 9 540 ont été attribués.

63 500 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de salariés de l'entreprise et à l'exclusion de mandataires sociaux ont été émis dont 34 100 ont été attribués

23 029 bons de souscription d'actions ont été émis dont 4 118 ont été attribués

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## *Crédit d'Impôt Recherche (CIR)*

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

## *Frais de recherche et de développement*

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci après sont remplies :

Le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,

La faisabilité technique du produit est démontrée,

Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,

Les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs.

Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée. Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution de dividendes.

De part la nature de la société et compte tenu du caractère innovant de ses produits, une partie significative des charges de la société GREENWAVES TECHNOLOGIES répond aux critères définis par les normes comptables pour la mise à l'actif.

Les frais de recherche et développement seront amortis à partir de la qualification pour la production volume.

La quote part des coûts de développement comptabilisée à l'actif sur cet exercice s'élève à 2 244 571€

Les frais de recherche et de développement donnent droit à un crédit d'impôt recherche reconnu à l'issu de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2018 s'élève à 980 299€.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)**

La société bénéficie du CICE au titre de ses salariés éligibles. Le produit est présenté au crédit des charges de personnel pour un montant de 7 265 euros au titre de l'année 2018

Le crédit d'impôt est utilisé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise à travers le financement d'effort en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

## **Engagements hors bilan**

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Garanties liées aux emprunts:

- CIC:

Garantie de la société: nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 K€  
Garantie par un tiers: BPI financement à hauteur de 50%

- BPA:

Garantie de la société: nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 K€  
Garantie par un tiers: BPI financement à hauteur de 50%

- Emprunt BPI:

1. Emprunt 150 K€: garantie du fond régional de garantie Rhône Alpes PPA à hauteur de 40% et garantie au titre du fond national de garantie Prêt participatif d'amorçage des PME et TPE à hauteur de 40%.
2. Emprunt 500 K€: Garantie au titre du fond national de garantie Prêt participatif d'amorçage des PME et TPE à hauteur de 40% et garantie du fond européen d'investissement FEI à hauteur de 40%

## **JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE**

A la date du 20 octobre 2014, la Société Grennewaves technologies a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I

A la clôture de l'exercice l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI a été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 19
- chiffre d'affaires de l'exercice < 40M€ : 413 949€
- total bilan à la clôture < 27 M€ : 14 332 025€
- société créée depuis moins de 8 ans : 2014
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100 %
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration / restructuration / extension d'activité / reprise

# Règles et Méthodes Comptables

État exprimé en euros

d'activité.

Ce statut a permis à la société de bénéficier d'une réduction de charges sociales de 192 927.89€.

# Engagements financiers

	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Etat exprimé en euros			
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
CIC nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€		500 000	
CIC garantie par un tiers BPI financement à hauteur de 50%		250 000	
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		520 000	
BPA garantie par un tiers BPI financement à hauteur de 50%		250 000	
BPA nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€		500 000	
		<b>2 020 000</b>	
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>			
<b>Autres engagements</b>			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>2 020 000</b>	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

## Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
BPI pret 150K€ garantie fond regional 40%	60 000	
BPI pret 150K€ garantie fond national 40%	60 000	
BPI pret 500K€ garantie fond national 40%	200 000	
BPI pret 500K€ garantie fond européen invest FEI 40%	200 000	
<b>Totalisation</b>	<b>520 000</b>	



## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	20 724	70 781		91 505
	Autres	498 835	179 286		678 121
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>519 559</b>	<b>250 067</b>		<b>769 626</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	48 528	150 246		198 773
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		254		254
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	11 350	12 092		23 443
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>59 878</b>	<b>162 592</b>		<b>222 470</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>579 436</b>	<b>412 659</b>		<b>992 096</b>

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	42 191	42 191	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	173 110	173 110	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	993 299	993 299	
	Taxes sur la valeur ajoutée	208 256	208 256	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	740	740		
Charges constatées d'avances	40 917	40 917		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 458 513</b>	<b>1 458 513</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	7 221	7 221		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 467 604	305 402	979 702	182 500
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	757 663	757 663		
	Personnel et comptes rattachés	177 088	177 088		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 460	216 460		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 234	35 234		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	32 633	32 633		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 235	71 235		
	Groupe et associés (2)	12 050	12 050		
	Autres dettes	4 649	4 649		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 333	3 333			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 785 170</b>	<b>1 622 968</b>	<b>979 702</b>	<b>182 500</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		206 804			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12 050			

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 139 349,00	1,0000	1 139 349,00
	Emises pendant l'exercice		635 202,00	1,0000	635 202,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 774 551,00	1,0000	1 774 551,00

--

## Charges à payer

État exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		251 946
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 624
<i>Int courus ets de credit</i>	1 293	
<i>Assurances courues non echues</i>	109	
<i>Intérêts courus à payer</i>	7 221	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 571
<i>Frs fact non parvenues</i>	26 571	
Dettes fiscales et sociales		145 517
<i>Dettes prov conges payes</i>	103 246	
<i>Charges sociales sur c.p.</i>	26 817	
<i>Taxe d'apprentissage</i>	8 250	
<i>Formation continue</i>	7 205	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		71 235
<i>Factures non parvenues - immob</i>	71 235	

## Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		40 917	3 333
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>		<b>-40 917</b>	<b>3 333</b>

--

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 7 265 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

**GREENWAVES TECHNOLOGIES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1.774.551 €**  
**Siège social : Pépinière des Entreprises Bergès**  
**Avenue des Papeteries,**  
**38190 VILLARD-BONNOT**  
**808 076 582 RCS GRENOBLE**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2019**  
**AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice, qui se traduit par une perte de 39.384,46 €.

A l'issue de cette affectation et sur la base du bilan au 31 décembre 2018, les comptes de capitaux propres s'établissent comme suit :

Capital .....	1.774.551,00 €
Primes d'émission, de fusion d'apport .....	2.757.304,37 €
Réserve légale.....	-
Réserve statutaire .....	-
Réserve facultative .....	-
Réserve indisponible conversion ADP .....	6.625.705,80 €
Report à nouveau.....	- 893.540,63 €
Subventions d'investissement.....	1.282.719,18 €
Total.....	<u>11.546.739,72 €</u>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

**Le Président**  
**Loïc LIETAR**

